

Le 30 mai 2009

N° de dossard :

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : M F
E mail : _____
Code postal : _____ Ville : _____
téléphone : _____
Catégorie : cadets (1992-1993) juniors (1990-1991) espoirs (1987-1989)
 seniors (1970-1986) V 1 (1960-1969) V 2 (1950-1959)
 V 3 (1940-1949) V 4 (1939 et avant)

N° de licence 2009 : _____ Club : _____
Licences : Ufolep F.F.A F.F.tri

Non licencié : certificat médical de moins de 1 an de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition

Tarifs des engagements

COURSE NATURE 27 km (à partir des espoirs) 7,50 € (le jour de la course : 9 €)

PARCOURS DECOUVERTE 12 km (à partir des cadets) 7,50 € (le jour de la course : 9 €)

RANDONNEE PEDESTRE 12 km Participation de 4 €

Règlement par chèque libellé à l'ordre de la SEP Faye sur Ardin

Pièces à joindre au bulletin d'inscription : photocopie d'une licence, Ufolep athétisme, athlétisme ou certificat médical de moins d'1 an de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, frais d'engagement, autorisation parentale pour les mineurs (ci-dessous)

Tout dossier non complet ne sera pris en compte pour la course. N'oubliez pas votre licence et une pièce d'identité pour le retrait du dossard.

Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné (e)

autorise mon fils/ma fille

né(e) le

à participer au Raidillon du Val d'Autize 2009 de Faye sur Ardin.

Signature :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'organisation et je m'engage à en respecter les clauses et accepter toutes les décisions de l'organisateur (SEP Faye sur Ardin)

Je m'engage aussi à ne rechercher en aucun cas dans le présent comme dans l'avenir la responsabilité des organisateurs en cas de perte, vol, dégradation, de mon matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire maladie relative à cette épreuve.

Date :

Signature du participant ou de son représentant légal :



4Z.A. Les Grues
79160 Coulonges s/ l'Autize
05 49 25 68 42

UNION VINICOLE

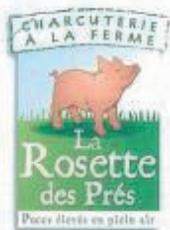
79160 Villiers en plaine
05 49 35 63 94



aménagement
Étude - construction - rénovation
rue du moulin
7979460 Magné
05 49 24 69 05



4, rue de la Gare
79160 Coulonges s/ l'Autize
05 49 06 10 04



La chevallerie
79160 Fenoux
05 49 04 29 91



Maison de retraite à beceuleuf
EHPAD - résidences médicales - Maisons de repas
accueil d'hébergement pour personnes âgées
services, garde et soins de nuit



menuiserie - charpente - agencement



AMBULANCES VEILLON

43 boulevard Niort
79160 Coulonges sur l'Autize
05 49 06 14 98
05 49 06 16 51

RENAULT GARAGE TURMEAU

37 route Niort
79160 Coulonges sur l'Autize
05 49 06 11 09



PREVOST ET FILS

chauffage - dépannage, entretien
chemin des Chalonniers
79160 Coulonges sur l'Autize
05 49 06 10 91



INTERIM - CDI - CDD



Z.A. de la gare «La Chabirandière»
79310 Mazières en Gâtine
05 49 63 48 93



Le Froid Sablais
186 rue du Puits Japie
79410 Échiré
05 49 24 72 99



www.lanouvellerepublique.fr

DIEUMEGARD ALAIN

27 rue de la grande fontaine
79160 Béceuleuf
05.49.04.34.95



3 rue de Parthenay
79160 Coulonges s/ l'Autize
05 49 06 18 96

Brigitte LUCAS

Salon de Coiffure
HOMMES • FEMMES • JUNIORS

6 rue du Château
79160 Coulonges s/ l'Autize
05 49 06 25 46

L'instant Coiffure
Féminin - Masculin

197 av. de Paris 79000 Niort
05 49 24 11 06

STEP

Faye sur Ardin



LE RAIDILLON DU VAL D'AUTIZE

1ère édition

<http://sepfayesa.blogspot.com>

LE 30 MAI 2009, 14H30



Course nature

27 km

600 m de dénivelé positif
75 % de chemins

Parcours découverte

12 km

Randonnée pédestre

12 km

Contact : Dominique Boisson 06 85 56 23 36



menuiserie - charpente - agencement

Règlement de la course

Article 1 : Organisation

La SEP de Faye sur Ardin organise le raidillon du val d'Autize le samedi 30 mai 2009.
Cette course nature est inscrite au calendrier départemental et soumise à la réglementation FFA des courses hors stade.

Article 2 : Deux parcours nature au coeur du Val d'Autize

- parcours découverte de 12 km ouvert également aux marcheurs (200 m de dénivelée positive, chemins, possibilité de passage à gué).
- parcours de 27 km technique conçu dans l'esprit trail (75% de chemins, passages à gué, 600 m de dénivelée positive).

Article 3 : Environnement

La nature vous accueille, respectez-la. Chaque coureur devra garder ses déchets avec lui ou les déposer dans les poubelles.

Article 4 : Participation

L'épreuve du 12 km est ouverte à toute personne née en 1993 et avant (cadet et plus).
L'épreuve du 27 km est ouverte à toute personne née en 1989 et avant (espoir et plus). **Chronométrage limité à 3 h 30.**

Conditions obligatoires de participation :

- Etre titulaire d'une licence sportive Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé loisir ou d'un Pass'Running délivrés par la FFA.
- Pour les non licenciés à la FFA, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Article 5 : Ravitaillement

L'esprit de la course nature est l'autosuffisance alimentaire et à ce titre chacun devrait se munir d'une réserve d'eau suffisante. Cependant, des ravitaillements seront proposés sur les parcours (2 pour le 12 km et 4 pour le 27 + à l'arrivée).

Article 6 : Assurance

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la M.A.E. , individuelle accident. Les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou psychologique d'un participant.

Article 7 : Sécurité

Des signaleurs seront postés à certains points spécifiques. Cependant chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route lors notamment des portions ouvertes à la circulation. Les coureurs se doivent mutuellement assistance : si un coureur se blesse sérieusement l'empêchant de se mouvoir, le coureur suivant reste avec lui et le troisième continue jusqu'au premier bénévole qui se chargera de prévenir les secours nécessaires. Une équipe médicale se tiendra au PC course.

Article 8 : Inscriptions

Le bulletin dûment rempli est à expédier à cette adresse : Dominique BOISSON, la vigne ventureux, 79160 FAYE SUR ARDIN.
Tarifs : 7 € 50 pour les courses des 12 et 27 km, 9 € le jour de la course. Une participation de 4 € sera demandée aux marcheurs.
Règlement à l'ordre de la SEP Faye sur Ardin. Inscription le jour même à Faye sur Ardin avant 13 h 45.

Article 9 : Retrait des dossards

Le retrait se fera de 12 h 00 à 14 h 00 le samedi 30 mai 2009 à la salle des fêtes de Faye sur Ardin.
Un **tee-shirt technique** remis à chaque participant.

Article 10 : Remise des résultats et récompenses

Elle aura lieu à la salle des fêtes de Faye sur Ardin à partir de 18 h 45. Récompense aux 3 premiers du classement scratch H & F + au premier de chaque catégorie pour chaque course. Lots attribués par tirage au sort uniquement aux participants présents .

Article 11 : Sites Départ /Arrivée

Les départs seront donnés à la Coopérative Agricole de Faye sur Ardin à 14 h 30, briefing à 14 h 15.
Des navettes seront mises en place entre les deux sites pour le transfert des coureurs avant le départ et après les arrivées.

Article 12 : Droit d'image

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image pour des besoins de communication sans contrepartie financière.

Course de 27 km

Distance à plat	26624.18 m	Dénivelée positive	601 m
Distance réelle	26674.52 m	Dénivelée négative	572 m
Altitude minimum	41 m	Différence d'altitude	28 m
Altitude maximum	116 m		

Course de 12 km

Distance à plat	12505.55 m	Dénivelée positive	243 m
Distance réelle	12522.98 m	Dénivelée négative	214 m
Altitude minimum	44 m	Différence d'altitude	28 m
Altitude maximum	105 m		

Courbe des dénivelés de la course de 27 km

